

Programme d'Appui au Développement Communal (PRADEC)

Les municipalités exercent mieux leurs fonctions pour un développement communal durable

Contexte

Le Gouvernement camerounais définit la décentralisation comme élément clé pour la promotion de la démocratie et la réduction de la pauvreté. La décentralisation est en effet ancrée dans la Constitution camerounaise depuis 1996, et reprise dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

Cependant, la mise en œuvre des réformes contenues dans la stratégie de décentralisation élaborée en 2015, évolue au ralenti. Ainsi, même si de nombreuses compétences ont été transférées aux municipalités, la culture administrative centralisée continue d'influencer la marge de manœuvre des municipalités.

A titre d'exemple, les grandes décisions sur la planification et le financement du développement local continuent d'être prises dans les ministères au niveau central, sans participation adéquate des communes, alors que les compétences dans le domaine des services de base et des infrastructures leur ont été transférées.

En outre, les municipalités ne disposent pas des ressources financières nécessaires, même si des sources de revenus propres leur ont été officiellement affectées. Par conséquent, elles ne remplissent pas leurs tâches de développement communal durable de manière adéquate.

Afin de répondre à ce défi et avancer résolument dans sa dynamique de développement des potentialités locales par les Collectivités Territoriales Décentralisées, le Gouvernement du Cameroun a lancé, en partenariat avec la République Fédérale d'Allemagne, le **Programme d'Appui au Développement Communal (PRADEC)**.

Placé sous la tutelle du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), le PRADEC développe son appui autour de quatre champs d'action :

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Nom du Projet	Programme d'Appui au Développement Communal (PRADEC)
Sur mandat du	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Agence d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Sous Tutelle du	Ministère de La Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL)
Partenaires	Ministère des Postes et Télécommunications (MINPOSTEL), Collectivités Territoriales Décentralisées
Durée	2017-2020

- (1) Amélioration des recettes propres des communes à l'aide de fichiers des contribuables,
- (2) Amélioration de la coopération entre les communes et les institutions étatiques chargées de la mise en œuvre de la décentralisation au niveau national, régional et départemental,
- (3) Maintenance, contrôle et gestion des infrastructures publiques
- (4) Renforcement des capacités des télécentres communautaires polyvalents (TCP) pour la fourniture de services numériques adaptés aux besoins.

Le projet opère dans les Régions du Nord et du Sud-Ouest, avec un impact attendu sur l'ensemble du territoire national.



A droite :
Accès à l'eau potable et
maintenance des infrastructures :
Dépannage d'un point d'eau

A gauche:
Scène de marché, vecteur de
l'économie locale



Personne de contact

Arnim Fischer
arnim.fischer@giz.de

Thanks to inform you
 that

Prestations

En collaboration avec le MINDDEVEL, le PRADEC met l'accent sur le renforcement des mécanismes de concertation dans les régions pilotes à l'aide de différentes approches propices à la mutualisation des expériences, par le biais de réseaux nationaux.

Le programme appuie les communes dans la promotion du développement local. Il accompagne également les structures décentralisées pour qu'elles puissent exercer leur rôle et leurs fonctions de manière plus efficiente. Par ailleurs, le programme apporte son appui aux acteurs de la société civile dans le cadre de leurs missions de promotion du développement et d'implication citoyenne dans la prise de décisions au niveau local, notamment à travers une utilisation accrue des nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication (TIC).

A cet effet, le PRADEC mène des activités visant :

- La consolidation de la commune comme institution et acteur-clé du développement local et communal;
- L'accompagnement des institutions étatiques au niveau national, régional et départemental dans l'exercice de leurs responsabilités de tutelle;
- L'accompagnement des Services Déconcentrés de l'Etat dans le cadre de leur collaboration avec les communes;
- L'amélioration de la qualité de la concertation des acteurs au niveau local;
- L'amélioration des recettes communales ;
- La mise sur pied de réseaux professionnels propices à la mutualisation des bonnes pratiques;
- L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base;

- Le renforcement des élus et agents municipaux (p.ex. maires, conseillers municipaux, secrétaires généraux, receveurs municipaux...) sur leurs rôles, tâches et responsabilités;
- L'appui aux OSC par le renforcement des capacités en matière d'utilisation des TIC, de plaidoyer, de mobilisation de ressources;
- La participation renforcée de la société civile à la gouvernance locale pour le suivi indépendant des politiques publiques et la participation aux instances décisionnelles;
- La promotion d'échanges d'informations et d'expériences aussi bien entre les communes qu'entre les instances de supervision des communes et dans les régions;
- La production de supports didactiques pour pérenniser les acquis.

Approche

Le programme s'appuie sur des experts nationaux et internationaux. Ces derniers apportent un appui-conseil direct à l'ensemble des partenaires. Certains d'entre eux sont directement placés au sein des structures partenaires en qualité d'assistants techniques. En plus des compétences de ces experts, le PRADEC s'appuie sur celles des prestataires de Services au niveau national et/ou régional.

Le programme utilise une approche systémique qui renforce le réseautage et facilite la coordination entre acteurs de différents niveaux et catégories. L'approche pluri-niveaux permet également de remonter les résultats obtenus au niveau communal vers les niveaux régionaux et national, et inversement.

Publié par	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH	En coopération avec	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL)		
	Sièges de la société: Bonn et Eschborn, Allemagne	Sur mandat du	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)		
	Programme d'appui au Développement Communal (PRADEC)	Adresses des bureaux du BMZ	<table border="0"> <tr> <td>BMZ Bonn Dahlmannstraße 4 53113 Bonn, RFA T+49(0)228 99 535-0 F+49(0)228 99 535-3500</td> <td>BMZ Berlin Stresemannstraße 94 10963 Berlin, RFA T+49(0)30 18 535-0 F+49(0)30 18 535-2501</td> </tr> </table>	BMZ Bonn Dahlmannstraße 4 53113 Bonn, RFA T+49(0)228 99 535-0 F+49(0)228 99 535-3500	BMZ Berlin Stresemannstraße 94 10963 Berlin, RFA T+49(0)30 18 535-0 F+49(0)30 18 535-2501
BMZ Bonn Dahlmannstraße 4 53113 Bonn, RFA T+49(0)228 99 535-0 F+49(0)228 99 535-3500	BMZ Berlin Stresemannstraße 94 10963 Berlin, RFA T+49(0)30 18 535-0 F+49(0)30 18 535-2501				
Responsable	Arnim Fischer		poststelle@bmz.bund.de www.bmz.de		
Texte	Mireille Atangana				
Edition	Mireille Atangana				
Mise à jour	Octobre 2018				

Le contenu de la présente publication relève de la responsabilité de la GIZ.